Table des matières

Volume 1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS RLRQ, c A-2.1

CHAPITRE I APPLICATION ET INTERPRÉTATION

Article 1

I Analyse et Commentaires

- 1:1 Champ d'application
- 1:2 Documents
- 1:3 Détention physique et détention juridique
- 1:4 Détention par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions
- 1:5 Compétence de la Commission

II Jurisprudence

- 1:6 Documents
- 1:7 Forme des documents
- 1:8 Détenu
- 1:9 Dans l'exercice de ses fonctions
- 1:10 Conservation assurée par un tiers
- 1:11 Compétence de la Commission

Article 1.1

- 1.1:1 Analyse et commentaires
- 1.1:2 Jurisprudence

Article 2

- 2:1 Analyse et commentaires
- 2:2 Jurisprudence

Article 2.1

- 2.1:1 Analyse et commentaires
- 2.1:2 Jurisprudence

Article 2.2

- 2.2:1 Analyse et commentaires
- 2.2:2 Jurisprudence

Article 3

I Analyse et Commentaires

- 3:1 Généralités

■ 3:2 Organismes publics—Gouvernement et Conseil exécutif
■ 3:3 —Conseil du trésor
■ 3:4 —Ministères
■ 3:5 Organismes et personnes assimilés à des organismes publics—Lieutenant-gouverneur
■ 3:6 —Assemblée nationale
■ 3:7 Exclusion des tribunaux judiciaires

II Jurisprudence

■ 3:8 Généralités

Article 4

I Analyse et Commentaires

■ 4:1 Généralités
■ 4:2 Caractère exhaustif des articles 3 à 7 de la *Loi sur l'accès*
■ 4:3 Organisme dont la loi ordonne que le personnel soit nommé suivant la *Loi sur la fonction publique*
■ 4:4 Organisme dont le fonds social fait partie du domaine de l'État

II Jurisprudence

■ 4:5 Caractère exhaustif des articles 3 à 7 de la *Loi sur l'accès*
■ 4:6 Organismes et fonctions exclus
■ 4:7 Organisme dont le gouvernement ou un ministre nomme la majorité des membres
■ 4:8 Organisme dont la loi ordonne que le personnel soit nommé suivant la *Loi sur la fonction publique*
■ 4:9 Organisme dont le fonds social fait partie du domaine de l'État
■ 4:10 Personne assimilée à un organisme gouvernemental
■ 4:11 Révision judiciaire

Article 5

I Analyse et Commentaires

■ 5:1 Municipalité
■ 5:2 Communauté métropolitaine
■ 5:3 Régie intermunicipale et société de transport en commun
■ 5:4 Administration régionale Kativik
■ 5:5 Organisme que la loi déclare mandataire ou agent d'une municipalité
■ 5:6 Organisme dont le conseil d'administration est formé majoritairement de membres du conseil d'une municipalité
■ 5:7 Organisme dont le conseil d'administration est formé d'au moins un élu municipal siégeant à ce titre et dont une municipalité ou une communauté métropolitaine adopte ou approuve le budget ou contribue à plus de la moitié du financement

■ 5:8 Société d'économie mixte ou organisme analogue
■ 5:9 Administration régionale Baie-James et organisme délégataire visé à l'article 126.4 de la *Loi sur les compétences municipales*, RLRQ, c. C-47.1

II Jurisprudence

■ 5:10 Municipalité
■ 5:11 Agent ou mandataire d'une municipalité
■ 5:12 Communauté urbaine
■ 5:13 Organisme composé majoritairement de membres du conseil d'une municipalité
■ 5:14 Organisme relevant autrement de l'autorité municipale
■ 5:15 Organisme dont le conseil d'administration est composé d'au moins un élu municipal et dont la municipalité ou une communauté métropolitaine adopte ou approuve le budget ou contribue à plus de la moitié du financement

Article 6
■ 6:1 Analyse et commentaires
■ 6:2 Jurisprudence

Article 7

I Analyse et Commentaires

■ 7:1 Généralités
■ 7:2 Établissements visés par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*
■ 7:3 —Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
■ 7:4 —Conseil des infirmières et infirmiers, conseil des sages-femmes et conseil multidisciplinaire
■ 7:5 —Comité des usagers et comité des résidents
■ 7:6 Dossiers des usagers

II Jurisprudence

■ 7:7 Généralités

Article 8

I Analyse et Commentaires

■ 8:1 Généralités
■ 8:2 Personne ayant la plus haute autorité au sein de l'organisme
■ 8:3 Nature et effet de l'attribution des fonctions à la personne ayant la plus haute autorité au sein de l'organisme
■ 8:4 Obligations et pouvoirs conférés à la personne ayant la plus haute autorité au sein de l'organisme
■ 8:5 Responsable de l'accès désigné
■ 8:6 Rapport d'autorité entre la personne ayant la plus haute autorité au sein de l'organisme et le responsable désigné
■ 8:7 Révocation du responsable désigné

II Jurisprudence

■ 8:8 Généralités

Article 8.1

CHAPITRE II ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

Section I Droit d'accès

Article 9

I Analyse et Commentaires

- 9:1 Droit d'accès aux documents
- 9:2 Intérêt ou qualités du demandeur
- 9:3 Promesse de confidentialité
- 9:4 Notes personnelles, esquisses, ébauches, brouillons, etc.
- 9:5 Renseignements personnels
- 9:6 Renonciation au droit d'accès

II Jurisprudence

- 9:7 Droit d'accès aux documents
- 9:8 Intérêt et qualités du demandeur
- 9:9 Existence et détention du document au moment de la demande d'accès
- 9:10 Promesse de confidentialité
- 9:11 Notes personnelles inscrites sur un document
- 9:12 Esquisses, ébauches et brouillons
- 9:13 Notes préparatoires
- 9:14 L'article 9, alinéa 2 ne s'applique pas aux renseignements personnels
- 9:15 L'article 9, alinéa 2 ne peut être invoqué par un tiers

Article 10

I Analyse et Commentaires

- 10:1 Généralités
- 10:2 Consultation sur place
- 10:3 Consultation à distance
- 10:4 Obtention de copies
- 10:5 Mesures d'accommodement pour les personnes handicapées

II Jurisprudence

- 10:6 Généralités

Article 11

I Analyse et Commentaires

- 11:1 Généralités
- 11:2 Règlement sur les frais exigibles de 1984
- 11:3 Règlement sur les frais exigibles de 1987
- 11:4 Règlement sur les frais exigibles de 1992

II Jurisprudence

- 11:5 Généralités

Article 12
■ 12:1 Analyse et commentaires
■ 12:2 Jurisprudence
Article 13
■ 13:1 Analyse et commentaires
■ 13:2 Jurisprudence
Article 14

I Analyse et Commentaires

■ 14:1 Généralités

II Jurisprudence

■ 14:2 Principes généraux
■ 14:3 Renseignements ayant des incidences sur les relations intergouvernementales
■ 14:4 Renseignements ayant des incidences sur l'économie
■ 14:5 Renseignements ayant des incidences sur la sécurité
■ 14:6 Renseignements obtenus dans l'exercice d'une fonction d'adjudication
■ 14:7 Opinion juridique
■ 14:8 Procès-verbaux d'organismes
■ 14:9 Avis, recommandations et analyses
■ 14:10 Renseignements personnels
■ 14:11 Droit de savoir quelle partie du document est retranchée
■ 14:12 Compétence de la Commission
Article 15
■ 15:1 Analyse et commentaires
■ 15:2 Jurisprudence
Article 16
■ 16:1 Analyse et commentaires
■ 16:2 Jurisprudence
Article 16.1
■ 16.1:1 Analyse et commentaires
Article 17
■ 17:1 Analyse et commentaires

Section II Restrictions au droit d'accès

§ 1 RENSEIGNEMENTS AYANT DES INCIDENCES SUR LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Article 18
■ 18:1 Analyse et commentaires
■ 18:2 Jurisprudence
Article 19

I Analyse et Commentaires

■ 19:1 Opportunité d'invoquer l'article 48

■ 19:2 Confirmation de l'existence du document
■ 19:3 Compétence de la Commission et fardeau de preuve
■ 19:4 Interprétation et critères d'application
■ 19:5 Préjudice à la conduite des relations intergouvernementales

II Jurisprudence

■ 19:6 Compétence de la Commission et fardeau de preuve
■ 19:7 Interprétation et critères d'application
■ 19:8 Stratégie de négociation
■ 19:9 Atteinte aux relations entre gouvernements
■ 19:10 Information publique

§ 2 RENSEIGNEMENTS AYANT DES INCIDENCES SUR LES NÉGOCIATIONS ENTRE ORGANISMES PUBLICS

Article 20

I Analyse et Commentaires

■ 20:1 Restriction facultative
■ 20:2 Application à des renseignements fournis par un tiers
■ 20:3 Interprétation des termes
■ 20:4 Cas d'application

II Jurisprudence

■ 20:5 Généralités

§ 3 RENSEIGNEMENTS AYANT DES INCIDENCES SUR L'ÉCONOMIE

Article 21

I Analyse et Commentaires

■ 21:1 Généralités
■ 21:2 Interprétation
■ 21:3 Refuser de confirmer l'existence d'un renseignement
■ 21:4 Révéler un renseignement
■ 21:5 Nature des renseignements protégés
■ 21:6 Vraisemblance des effets mentionnés
■ 21:7 Avantage indu ou préjudice sérieux à une personne
■ 21:8 Atteinte sérieuse aux intérêts économiques de l'organisme ou de la collectivité

II Jurisprudence

■ 21:9 Interprétation
■ 21:10 Refuser de confirmer l'existence d'un renseignement
■ 21:11 Révéler un renseignement
■ 21:12 Nature des renseignements protégés
■ 21:13 Vraisemblance des effets mentionnés
■ 21:14 Avantage indu ou préjudice sérieux à une personne

■ 21:15 Atteinte sérieuse aux intérêts économiques de l'organisme ou de la collectivité

Article 22

I Analyse et Commentaires

■ 22:1 Généralités
■ 22:2 Renseignements appartenant à l'organisme public
■ 22:3 Secret industriel
■ 22:4 Les exigences du deuxième alinéa de l'article 22
■ 22:5 Organisme constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière

II Jurisprudence

■ 22:6 Interprétation
■ 22:7 Renseignements appartenant à l'organisme
■ 22:8 Secret industriel
■ 22:9 Renseignements industriels
■ 22:10 Renseignements financiers et commerciaux
■ 22:11 Renseignements techniques
■ 22:12 Risque vraisemblable
■ 22:13 Risque d'entrave à une négociation en vue de la conclusion d'un contrat
■ 22:14 Risque de causer une perte à l'organisme
■ 22:15 Risque de procurer un avantage appréciable à une autre personne
■ 22:16 Organisme constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière
■ 22:17 Révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dettes ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dettes ou de gestion de fonds

Article 23

I Analyse et Commentaires

■ 23:1 Considérations générales
■ 23:2 Conditions d'application et fardeau de preuve
■ 23:3 Secret industriel
■ 23:4 Renseignement industriel
■ 23:5 Renseignement financier et commercial
■ 23:6 Renseignement scientifique
■ 23:7 Renseignement technique
■ 23:8 Renseignement syndical
■ 23:9 Renseignement fourni par un tiers
■ 23:10 Renseignement de nature confidentielle
■ 23:11 Renseignement habituellement traité par un tiers de façon confidentielle

II Jurisprudence

■ 23:12 Conditions d'application et fardeau de preuve

■ 23:13 Secret industriel
■ 23:14 Renseignement industriel
■ 23:15 Renseignement financier et commercial
■ 23:16 Renseignement technique et scientifique
■ 23:17 Renseignement fourni par un tiers
■ 23:18 Renseignement de nature confidentielle
■ 23:19 Renseignement habituellement traité par un tiers de façon confidentielle

Article 24

I Analyse et Commentaires

■ 24:1 Interprétation et fardeau de preuve
■ 24:2 Renseignement fourni par un tiers
■ 24:3 Risque vraisemblable d'entraver la négociation d'un contrat
■ 24:4 Risque vraisemblable de causer une perte au tiers
■ 24:5 Risque vraisemblable de procurer un avantage appréciable à une autre personne
■ 24:6 Atteinte substantielle à la compétitivité du tiers

II Jurisprudence

■ 24:7 Interprétation et fardeau de preuve
■ 24:8 Renseignements fournis par un tiers
■ 24:9 Risque vraisemblable d'entraver la négociation d'un contrat
■ 24:10 Risque vraisemblable de causer une perte au tiers
■ 24:11 Risque vraisemblable de procurer un avantage appréciable à une autre personne
■ 24:12 Atteinte substantielle à la compétitivité du tiers

Article 25

I Analyse et Commentaires

■ 25:1 Conditions d'application
■ 25:2 Observations du tiers
■ 25:3 Exceptions à l'obligation de consulter le tiers

II Jurisprudence

■ 25:4 Généralités

Article 26 *Abrogé*

Article 27

I Analyse et Commentaires

■ 27:1 Raison d'être et champ d'application
■ 27:2 Conditions d'application et fardeau de preuve
■ 27:3 Stratégie de négociation de convention collective ou de contrat
■ 27:4 Étude concernant un tarif, une taxe ou une redevance

II Jurisprudence

■ 27:5 Conditions d'application et fardeau de preuve

■ 27:6 Stratégie de négociation de convention collective ou de contrat
■ 27:7 Étude concernant un tarif, une taxe ou une redevance
■ 27:8 Restriction facultative

§ 4 RENSEIGNEMENTS AYANT DES INCIDENCES SUR L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Article 28

I Analyse et Commentaires

■ 28:1 Impact des modifications apportées le 14 juin 2006 (L.Q. 2006, c. 22, art. 14)
■ 28:2 Objet et fardeau de preuve
■ 28:3 Refus de confirmer l'existence d'un renseignement
■ 28:4 Renseignements détenus dans l'exercice d'une fonction, prévue par la loi, de prévention, de détection ou de répression du crime ou des infractions aux lois
■ 28:5 Collaboration avec une personne ou un organisme chargé d'une fonction de prévention, de détection ou de répression du crime ou des infractions aux lois
■ 28:6 Article 28, alinéa 1, paragraphes 1° et 2°
■ 28:7 Article 28, alinéa 1, paragraphe 3°
■ 28:8 Article 28, alinéa 1, paragraphe 5°
■ 28:9 Article 28, alinéa 1, paragraphes 6°, 7° et 8°
■ 28:10 Article 28, alinéa 1, paragraphe 9°
■ 28:11 Renseignements obtenus par un service de sécurité interne désigné par règlement du gouvernement

II Jurisprudence

■ 28:12 Interprétation et fardeau de preuve
■ 28:13 Refus de confirmer l'existence d'un renseignement
■ 28:14 Personne chargée en vertu de la loi de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois
■ 28:15 Renseignements obtenus par une personne chargée en vertu de la loi de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois
■ 28:16 Renseignements détenus dans l'exercice d'une fonction, prévue par la loi, de prévention, de détection ou de répression du crime ou des infractions aux lois
■ 28:17 Notion de collaboration
■ 28:18 Article 28, alinéa 1, paragraphes 1° et 2°
■ 28:19 Article 28, alinéa 1, paragraphe 3°
■ 28:20 Article 28, alinéa 1, paragraphe 5°
■ 28:21 Article 28, alinéa 1, paragraphe 6°
■ 28:22 Article 28, alinéa 1, paragraphe 9°
Article 28.1

■ 28.1:1 Analyse et commentaires
■ 28.1:2 Jurisprudence
Article 29

I Analyse et Commentaires

■ 29:1 Objet et interprétation
■ 29:2 Rapport d'incendie
■ 29:3 Plan de mesures d'urgence
■ 29:4 Intervention policière
■ 29:5 Réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'une personne

II Jurisprudence

■ 29:6 Constat et description d'infractions ou de crimes
■ 29:7 Rapport d'incendie
■ 29:8 Mesure d'urgence et de sécurité
■ 29:9 Méthode d'enquête policière
■ 29:10 Compétence de la Commission
Article 29.1

I Analyse et Commentaires

■ 29.1:1 Généralités
■ 29.1:2 Article 29.1 de 1985
■ 29.1:3 Article 29.1 de 1990—Décisions juridictionnelles
■ 29.1:4 —Huis clos et ordonnances de confidentialité
■ 29.1:5 —Restrictions impératives de la Loi sur l'accès
■ 29.1:6 Article 29.1 de 2006

II Jurisprudence

■ 29.1:7 Article 29.1 de 1985
■ 29.1:8 Article 29.1 de 1990
■ 29.1:9 Article 29.1 de 2006

§ 5 RENSEIGNEMENTS AYANT DES INCIDENCES SUR LES DÉCISIONS ADMINISTRATIVES OU POLITIQUES

Article 30

I Analyse et Commentaires

■ 30:1 Décision et décret du Cabinet
■ 30:2 Exemption de publication intégrale des décrets
■ 30:3 Décision et décret du Conseil du trésor
■ 30:4 Mise en cause du Conseil exécutif ou du Conseil du trésor

II Jurisprudence

■ 30:5 Généralités
Article 30.1
■ 30.1:1 Analyse et commentaires

Article 31

I Analyse et Commentaires

■ 31:1 Article 31 et droit au secret professionnel
■ 31:2 Objet de l'article 31 et compétence de la Commission
■ 31:3 Application du droit à un cas particulier
■ 31:4 Constitutionnalité ou validité d'un texte ou projet de texte législatif ou réglementaire

II Jurisprudence

■ 31:5 Objet et compétence de la Commission
■ 31:6 Application du droit à un cas particulier
■ 31:7 Constitutionnalité ou validité d'un texte ou projet de texte législatif ou réglementaire
■ 31:8 Compétence de la Commission

Article 32

I Analyse et Commentaires

■ 32:1 Critères d'application
■ 32:2 Notion d'analyse
■ 32:3 Divulgation risquant vraisemblablement d'avoir un effet
■ 32:4 Procédure judiciaire

II Jurisprudence

■ 32:5 Interprétation
■ 32:6 Notion d'analyse
■ 32:7 Divulgation risquant vraisemblablement d'avoir un effet
■ 32:8 Procédures judiciaires

Article 33

I Analyse et Commentaires

■ 33:1 Objet de l'article 33
■ 33:2 L'article 33 jusqu'au 20 mars 2018—Application au Conseil exécutif, au Conseil du trésor et à leurs membres
■ 33:3 —Application au comité exécutif d'une municipalité et à ses membres
■ 33:4 L'article 33 depuis le 20 mars 2018—Les communications du Conseil exécutif
■ 33:5 —Les communications des ministres
■ 33:6 —Les recommandations du Conseil du trésor ou d'un comité ministériel au Conseil exécutif
■ 33:7 —Les recommandations d'un ou plusieurs ministres au Conseil exécutif, au Conseil du trésor ou à un comité ministériel
■ 33:8 —Les analyses préparées au sein du ministère du Conseil exécutif ou du secrétariat du Conseil du trésor, ou au sein d'un organisme public et transmises au ministère du Conseil exécutif

■ 33:9 —Les mémoires ou les comptes rendus des délibérations du Conseil exécutif ou d'un comité ministériel
■ 33:10 —Une liste de titres de documents comportant des recommandations au Conseil exécutif ou au Conseil du trésor
■ 33:11 —L'ordre du jour d'une réunion du Conseil exécutif, du Conseil du trésor ou d'un comité ministériel
■ 33:12 —Les mémoires de délibérations, recommandations et communication des comités exécutifs municipaux et de leurs membres

II Jurisprudence

■ 33:13 Application au Conseil exécutif, au Conseil du trésor et à leurs membres
■ 33:14 Application au comité exécutif d'une municipalité

Article 34

I Analyse et Commentaires

■ 34:1 Historique et objet de l'article 34
■ 34:2 Interprétation
■ 34:3 Synthèse de la jurisprudence antérieure à la décision *MacDonell*

II Jurisprudence

■ 34:4 Restriction impérative
■ 34:5 Critère du rattachement à une personne mentionnée à l'article 34
■ 34:6 Lieu de détention du document non pertinent
■ 34:7 Document détenu par un député ou préparé pour son compte
■ 34:8 Document rédigé ou reçu par un ministre à titre d'élu ou préparé pour un ministre à titre d'élu
■ 34:9 Document destiné à un ministre à titre d'élu
■ 34:10 Document du cabinet d'un ministre
■ 34:11 Document du cabinet du président de l'Assemblée nationale
■ 34:12 Document détenu par un élu municipal ou scolaire à ce titre ou préparé pour lui
■ 34:13 Document qui n'est pas exclusivement produit pour un élu municipal à ce titre
■ 34:14 Document d'un élu détenu par un tiers
■ 34:15 Privilèges parlementaires
■ 34:16 Consentement à la divulgation

Article 35

I Analyse et Commentaires

■ 35:1 Généralités

II Jurisprudence

■ 35:2 Objet de la disposition

■ 35:3 Mémoire de délibérations
■ 35:4 Membres de l'organisme public
■ 35:5 Inapplication de la restriction
■ 35:6 Délibérations des comités exécutifs, comités internes, comités informels et comités pléniers
■ 35:7 Compétence de la Commission

Article 36

I Analyse et Commentaires

■ 36:1 Versions préliminaires ou projets de textes législatifs ou réglementaires
■ 36:2 Analyses se rapportant à une version préliminaire ou à un projet de loi ou de règlement

II Jurisprudence

■ 36:3 Généralités

Article 37

I Analyse et Commentaires

■ 37:1 Objet et interprétation
■ 37:2 Notions d'avis et de recommandation
■ 37:3 Énoncés factuels
■ 37:4 Existence d'un processus décisionnel
■ 37:5 Auteurs des avis et recommandations
■ 37:6 Application de l'article 37 dans divers domaines d'activité

II Jurisprudence

■ 37:7 Objet et interprétation
■ 37:8 Notion d'avis
■ 37:9 Notion de recommandation
■ 37:10 Avis et recommandation vs analyse
■ 37:11 Énoncés factuels
■ 37:12 Processus décisionnel en cours
■ 37:13 Membre de l'organisme public et membre de son personnel
■ 37:14 Membre du personnel de l'organisme
■ 37:15 Avis et recommandation d'un consultant ou conseiller faits à la demande de l'organisme
■ 37:16 Avis et recommandation d'un consultant ou conseiller sur une matière de sa compétence
■ 37:17 Application de l'article 37 aux avis et recommandations destinés au secteur privé
■ 37:18 Application de l'article 37 dans le domaine de la santé
■ 37:19 Application de l'article 37 aux rapports financiers et rapports d'évaluation de projets
■ 37:20 Application de l'article 37 aux évaluations de candidats et d'employés
■ 37:21 Application de l'article 37 aux rapports d'enquête et d'inspection

■ 37:22 Autres cas d'application de l'article 37
Article 38
■ 38:1 Analyse et commentaires
■ 38:2 Jurisprudence
Article 39

I Analyse et Commentaires

■ 39:1 Interprétation et conditions d'application
■ 39:2 Notion d'analyse
■ 39:3 Processus décisionnel en cours et recommandation
■ 39:4 Divulgation lors de la prise de décision

II Jurisprudence

■ 39:5 Interprétation et conditions d'application
■ 39:6 Notion d'analyse
■ 39:7 Processus décisionnel en cours et recommandation
■ 39:8 Divulgation lors de la prise de décision
Article 40

I Analyse et Commentaires

■ 40:1 Généralités

II Jurisprudence

■ 40:2 Interprétation
■ 40:3 Critères d'application
■ 40:4 Disposition facultative
■ 40:5 Applications

§ 6 RENSEIGNEMENTS AYANT DES INCIDENCES SUR LA VÉRIFICATION

Article 41

I Analyse et Commentaires

■ 41:1 Fonctions du vérificateur général
■ 41:2 Les autres vérificateurs internes ou externes
■ 41:3 Impacts de la divulgation

II Jurisprudence

■ 41:4 Généralités

§ 7 RESTRICTIONS INAPPLICABLES

Article 41.1

I Analyse et Commentaires

■ 41.1:1 Remplacement de l'ancien article 26 par l'article 41.1 de la *Loi sur l'accès*
■ 41.1:2 Restrictions inapplicables à des renseignements qui mettent en cause la vie, la santé, la sécurité ou le droit à la qualité de l'environnement

■ 41.1:3 Restrictions inapplicables à des renseignements relatifs à la présence de contaminants dans l'environnement
■ 41.1:4 Obligation de donner avis lorsque certains renseignements ont été fournis par un tiers

II Jurisprudence

■ 41.1:5 Généralités
Article 41.2
■ 41.2:1 Analyse et commentaires
■ 41.2:2 Jurisprudence
Article 41.3
■ 41.3:1 Analyse et commentaires

Section III Procédure d'accès
Article 42

I Analyse et Commentaires

■ 42:1 Accès aux documents existants
■ 42:2 Précisions requises
■ 42:3 Devoir d'assistance et demande irrecevable

II Jurisprudence

■ 42:4 Identification des documents et liste de classement
■ 42:5 Précisions requises
■ 42:6 Devoir d'assistance et demande irrecevable
■ 42:7 Demande de renseignements personnels
Article 43
■ 43:1 Analyse et commentaires
■ 43:2 Jurisprudence
Article 44 *Abrogé*
Article 45
■ 45:1 Analyse et commentaires
■ 45:2 Jurisprudence
Article 46
■ 46:1 Analyse et commentaires
■ 46:2 Jurisprudence
Article 47

I Analyse et Commentaires

■ 47:1 Généralités
■ 47:2 Délais de traitement
■ 47:3 Prolongation du délai de traitement
■ 47:4 Obligations du responsable
■ 47:5 Conséquences du défaut d'invoquer un motif de refus dans le délai prescrit
■ 47:6 Délai pour invoquer qu'une demande d'accès est abusive

II Jurisprudence

■ 47:7 Délai pour répondre à une demande d'accès

■ 47:8 Défaut d'invoquer un motif de refus dans le délai prescrit par la loi
■ 47:9 Raisons invoquées pour justifier l'ajout tardif d'un motif de refus
■ 47:10 Délai pour invoquer qu'une demande d'accès est abusive
■ 47:11 Obligations du responsable

Article 48

I Analyse et Commentaires

■ 48:1 Généralités
■ 48:2 Caractère impératif de l'article 48
■ 48:3 Document relevant de la compétence de deux organismes publics
■ 48:4 Organismes auxquels peut être référé le demandeur
■ 48:5 Inapplication de l'article 48 aux renseignements personnels
■ 48:6 Réglementation

II Jurisprudence

■ 48:7 Interprétation
■ 48:8 Délai pour invoquer l'article 48
■ 48:9 Document qui relève davantage de la compétence d'un autre organisme
■ 48:10 Document produit par un autre organisme

Article 49

■ 49:1 Analyse et commentaires
■ 49:2 Jurisprudence

Article 50

I Analyse et Commentaires

■ 50:1 Suffisance des motifs de refus
■ 50:2 Identification des documents
■ 50:3 Conséquences du défaut d'invoquer des motifs de refus dans le délai prescrit

II Jurisprudence

■ 50:4 Suffisance des motifs de refus
■ 50:5 Identification des documents
■ 50:6 Conséquences du défaut d'invoquer des motifs de refus dans le délai prescrit

Article 51

■ 51:1 Analyse et commentaires
■ 51:2 Jurisprudence

Article 52

■ 52:1 Analyse et commentaires
■ 52:2 Jurisprudence

Article 52.1

■ 52.1:1 Analyse et commentaires

■ 52.1:2 Jurisprudence

CHAPITRE III PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Section I Caractère confidentiel des renseignements personnels

Article 52.2
Article 53

I Analyse et Commentaires

■ 53:1 Objet et interprétation
■ 53:2 Consentement
■ 53:3 Renseignements obtenus par un organisme exerçant des fonctions juridictionnelles

II Jurisprudence

■ 53:4 Consentement
■ 53:5 Protection de la jeunesse
■ 53:6 Renseignements obtenus par un organisme exerçant des fonctions juridictionnelles

Article 53.1
Article 54

I Analyse et Commentaires

■ 54:1 Interprétation et définition
■ 54:2 Application de la notion de renseignement personnel (antérieurement qualifié de « renseignement nominatif »)
■ 54:3 Opinions
■ 54:4 Plaintes et témoignages

II Jurisprudence

■ 54:5 Interprétation et définition
■ 54:6 Renseignements d'identification
■ 54:7 Nom d'une personne associée à un autre renseignement
■ 54:8 Autres renseignements personnels (antérieurement qualifiés de « renseignements nominatifs »)
■ 54:9 Renseignements non personnels (antérieurement qualifiés de « renseignements non nominatifs »)
■ 54:10 Plaintes et témoignages
■ 54:11 Opinions

Article 55

I Analyse et Commentaires

■ 55:1 Interprétation et portée de l'article 55
■ 55:2 Caractère public des archives judiciaires
■ 55:3 Caractère public dans le domaine immobilier
■ 55:4 Caractère public des archives municipales

■ 55:5 Caractère public des archives du conseil scolaire
■ 55:6 Caractère public de certains renseignements relatifs à une entreprise
■ 55:7 Autres renseignements
■ 55:8 Utilisation de renseignements ayant un caractère public à des fins illégitimes

II Jurisprudence

■ 55:9 Interprétation du mot « loi »
■ 55:10 Caractère public des archives judiciaires
■ 55:11 Caractère public dans le domaine immobilier
■ 55:12 Caractère public des archives municipales
■ 55:13 Caractère public des archives du conseil scolaire
■ 55:14 Caractère public de certains renseignements relatifs à une entreprise
■ 55:15 Autres renseignements
■ 55:16 Utilisation de renseignements ayant un caractère public à des fins illégitimes

Article 56
■ 56:1 Analyse et commentaires
■ 56:2 Jurisprudence

Article 57

I Analyse et Commentaires

■ 57:1 Interprétation de l'article 57 avant les modifications apportées le 14 juin 2006
■ 57:2 Interprétation de l'article 57 depuis les modifications apportées le 14 juin 2006
■ 57:3 Conformité de l'article 57 avec la *Charte*
■ 57:4 Article 57, alinéa 1, par. 1°
■ 57:5 Article 57, alinéa 1, par. 2°
■ 57:6 Article 57, alinéa 1, par. 3°
■ 57:7 Article 57, alinéa 1, par. 4°
■ 57:8 Article 57, alinéa 1, par. 5°

II Jurisprudence

■ 57:9 Interprétation et conformité avec la Charte
■ 57:10 Article 57, alinéa 1, paragraphe 1°
■ 57:11 Article 57, alinéa 1, paragraphe 2°
■ 57:12 Article 57, alinéa 1, paragraphe 3°
■ 57:13 Article 57 alinéa 1, paragraphe 4°
■ 57:14 Article 57, alinéa 1, paragraphe 5°
■ 57:15 Article 57, alinéa 2

Article 58
■ 58:1 Analyse et commentaires
■ 58:2 Jurisprudence

Article 59

I Analyse et Commentaires

■ 59:1 Confidentialité impérative et exceptions discrétionnaires
■ 59:2 Validité du consentement
■ 59:3 Exceptions

II Jurisprudence

■ 59:4 Confidentialité impérative et exceptions discrétionnaires
■ 59:5 Compétence de la Commission et fardeau de la preuve
■ 59:6 Validité du consentement
■ 59:7 Application de l'article 59, alinéa 2, par. 1°
■ 59:8 Application de l'article 59, alinéa 2, par. 2°
■ 59:9 Application de l'article 59, alinéa 2, par. 3°
■ 59:10 Application de l'article 59, alinéa 2, par. 4°
■ 59:11 Application de l'article 59, alinéa 2, par. 8°
■ 59:12 Application de l'article 59, alinéa 2, par. 9°

Article 59.1

■ 59.1:1 Analyse et commentaires
■ 59.1:2 Jurisprudence

Article 60

■ 60:1 Analyse et commentaires

Article 60.1

■ 60.1:1 Analyse et commentaires

Article 61

■ 61:1 Analyse et commentaires
■ 61:2 Jurisprudence

Article 61.1 *Communication de renseignements*

Article 61.2 *Conditions de sa mise en liberté*

Article 62

I Analyse et Commentaires

■ 62:1 Consultation de renseignements personnels à l'intérieur d'un organisme public
■ 62:2 Consultation par les membres d'un conseil d'administration ou par les élus
■ 62:3 Dossiers d'usager et dossiers de plainte dans les établissements de santé et de services sociaux

II Jurisprudence

■ 62:4 Généralités

Article 63 *Abrogé*

Section II Collecte, utilisation, communication et conservation de renseignements personnels

Article 63.1

■ 63.1:1 Analyse et commentaires
■ 63.1:2 Jurisprudence

Article 63.2

■ 63.2:1 Analyse et commentaires

Article 63.3
Article 63.4
Article 63.5
Article 63.6
Article 63.7
Article 63.8
Article 63.9
Article 63.10
Article 63.11
Article 64

I Analyse et Commentaires

■ 64:1 Généralités
■ 64:2 Critère de nécessité
■ 64:3 Exercice des attributions ou mise en œuvre d'un programme
■ 64:4 Exercice des attributions ou mise en œuvre d'un programme d'un autre organisme public
■ 64:5 Cueillette du diagnostic médical et autres renseignements sur l'état de santé des employés
■ 64:6 Surveillance vidéo
■ 64:7 Opinions, rumeurs et renseignements concernant la vie sociale, conjugale et religieuse
■ 64:8 Numéro d'assurance sociale
■ 64:9 Consentement à la cueillette de renseignements personnels

II Jurisprudence

■ 64:10 Généralités
Article 64.1
Article 65

I Analyse et Commentaires

■ 65:1 Obligations d'information applicables à la collecte verbale de renseignements personnels auprès de la personne concernée
■ 65:2 Obligations d'information applicables à la collecte écrite de renseignements personnels auprès de la personne concernée
■ 65:3 Obligations d'information applicables à la collecte de renseignements personnels effectuée auprès d'un tiers
■ 65:4 Exceptions à l'application de l'article 65

II Jurisprudence

■ 65:5 Généralités
Article 65.0.1
Article 65.0.2
Article 65.1

■ 65.1:1 Analyse et commentaires
■ 65.1:2 Jurisprudence
Article 65.2
Article 66
■ 66:1 Analyse et commentaires
Article 67

I Analyse et Commentaires

■ 67:1 Responsabilité de l'organisme public qui communique des renseignements personnels
■ 67:2 Interprétation de l'article 67
■ 67:3 Caractère discrétionnaire de l'article 67

II Jurisprudence

■ 67:4 Généralités
Article 67.1
■ 67.1:1 Analyse et commentaires
■ 67.1:2 Jurisprudence
Article 67.2

I Analyse et Commentaires

■ 67.2:1 Objet de la disposition
■ 67.2:2 Conditions d'application
■ 67.2:3 Mandats ou contrats confiés à un professionnel
■ 67.2:4 Sondages
■ 67.2:5 Inscription au registre

II Jurisprudence

■ 67.2:6 Généralités
Article 67.2.1
Article 67.2.2
Article 67.2.3
Article 67.3
■ 67.3:1 Analyse et commentaires
Article 67.4
■ 67.4:1 Analyse et commentaires
Article 68
■ 68:1 Analyse et commentaires
■ 68:2 Jurisprudence
Article 68.1 *Abrogé*
■ 68.1:1 Analyse et commentaires
■ 68.1:2 Jurisprudence
Article 69 *Abrogé*
Article 70 *Abrogé*
■ 70:1 Analyse et commentaires
Article 70.1
■ 70.1:1 Analyse et commentaires

Section III Établissement et gestion des fichiers

§ 1 FICHIER DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Article 71
- ■ 71:1 Analyse et commentaires
- ■ 71:2 Jurisprudence

Article 72
- ■ 72:1 Analyse et commentaires
- ■ 72:2 Jurisprudence

Article 73
- ■ 73:1 Analyse et commentaires
- ■ 73:2 Jurisprudence

Article 74 *Abrogé*

Article 75 *Abrogé*

Article 76
- ■ 76:1 Analyse et commentaires
- ■ 76:2 Jurisprudence

Article 77 *Abrogé*

Article 78
- ■ 78:1 Analyse et commentaires
- ■ 78:2 Jurisprudence

Article 79
- ■ 79:1 Analyse et commentaires

§ 2 FICHIER CONFIDENTIEL

Article 80
- ■ 80:1 Analyse et commentaires
- ■ 80:2 Jurisprudence

Article 81
- ■ 81:1 Analyse et commentaires

Article 82
- ■ 82:1 Analyse et commentaires

Section IV Droits de la personne concernée par un renseignement personnel

§ 1 DROIT D'ACCÈS

Article 83

I Analyse et Commentaires

- ■ 83:1 Généralités
- ■ 83:2 Demandeur
- ■ 83:3 Étendue du droit à la communication de renseignements personnels
- ■ 83:4 Inapplication de l'article 9, alinéa 2

■ 83:5 Caractère discrétionnaire des restrictions de la section II du chapitre II
■ 83:6 Renseignements personnels concernant un tiers

II Jurisprudence

■ 83:7 Demandeurs
■ 83:8 Étendue du droit à la communication de renseignements personnels
■ 83:9 Inapplication de l'article 9, alinéa 2
■ 83:10 Caractère discrétionnaire des restrictions de la section II du chapitre II
■ 83:11 Renseignements personnels concernant un tiers
■ 83:12 Identification du fichier

Article 84
■ 84:1 Analyse et commentaires
■ 84:2 Jurisprudence

Article 84.1
■ 84.1:1 Analyse et commentaires
■ 84.1:2 Jurisprudence

Article 85
■ 85:1 Analyse et commentaires
■ 85:2 Jurisprudence

§ 2 RESTRICTIONS AU DROIT D'ACCÈS

Article 86
■ 86:1 Analyse et commentaires
■ 86:2 Jurisprudence

Article 86.1
■ 86.1:1 Analyse et commentaires
■ 86.1:2 Jurisprudence

Article 87
■ 87:1 Analyse et commentaires
■ 87:2 Jurisprudence

Article 87.1

I Analyse et Commentaires

■ 87.1:1 Généralités
■ 87.1:2 Régime applicable aux organismes visés par le premier alinéa de l'article 87.1
■ 87.1:3 Régime applicable aux établissements de santé et de services sociaux mentionnés au premier alinéa de l'article 7 de la *Loi sur l'accès*
■ 87.1:4 Régime applicable aux autres organismes publics

II Jurisprudence

■ 87.1:5 Généralités

Article 88

I Analyse et Commentaires

■ 88:1 Libellé et interprétation de l'article 88 avant les modifications entrées en vigueur le 14 juin 2006
■ 88:2 Libellé et interprétation de l'article 88 depuis le 14 juin 2006
■ 88:3 Divulgation indirecte de renseignements concernant une autre personne physique
■ 88:4 Renseignements déjà connus du demandeur
■ 88:5 Opinion professionnelle et opinion exprimée dans l'exercice de fonctions
■ 88:6 Plainte et pétition

II Jurisprudence

■ 88:7 Caractère impératif de l'article 88 et obtention du consentement du tiers
■ 88:8 Divulgation indirecte de renseignements concernant une autre personne physique
■ 88:9 Renseignements déjà connus du demandeur
■ 88:10 Opinions professionnelles et opinions personnelles ou exprimées dans l'exercice de fonctions
■ 88:11 Plaintes et pétitions
■ 88:12 Renseignements relatifs à un groupe de personnes physiques
■ 88:13 Renseignements à caractère public
■ 88:14 Demande d'accès par une personne morale
■ 88:15 Divulgation susceptible de nuire sérieusement à une autre personne

Article 88.0.1
Article 88.1
■ 88.1:1 Analyse et commentaires
■ 88.1:2 Jurisprudence

§ 3 DROIT DE RECTIFICATION

Article 89

I Analyse et Commentaires

■ 89:1 Généralités

II Jurisprudence

■ 89:2 Renseignements administratifs, à caractère public ou visant des personnes morales
■ 89:3 Opinions, jugements, renseignements subjectifs
■ 89:4 Renseignements médicaux ou cliniques et diagnostics
■ 89:5 Renseignements objectifs visés par une demande de rectification
■ 89:6 Légalité de la collecte ou de la conservation des renseignements

■ 89:7 Compétence de la Commission
Article 89.1
■ 89.1:1 Analyse et commentaires
■ 89.1:2 Jurisprudence
Article 90
■ 90:1 Analyse et commentaires
■ 90:2 Jurisprudence
Article 91
■ 91:1 Analyse et commentaires
■ 91:2 Jurisprudence
Article 92
■ 92:1 Jurisprudence
Article 93
■ 93:1 Analyse et commentaires
■ 93:2 Jurisprudence

§ 4 PROCÉDURE D'ACCÈS OU DE RECTIFICATION

Article 94

I Analyse et Commentaires

■ 94:1 Demandeur doit être une personne physique
■ 94:2 Représentant
■ 94:3 Héritier
■ 94:4 Successible
■ 94:5 Liquidateur de la succession
■ 94:6 Bénéficiaire d'assurance sur la vie
■ 94:7 Titulaire de l'autorité parentale

II Jurisprudence

■ 94:8 Représentant
■ 94:9 Héritier et administrateur de la succession
■ 94:10 Titulaire de l'autorité parentale
■ 94:11 Identification du demandeur
■ 94:12 Décision rendue par une personne autre que le responsable de la protection des renseignements personnels

Article 95
■ 95:1 Analyse et commentaires
■ 95:2 Jurisprudence
Article 96 *Abrogé*
Article 97
■ 97:1 Analyse et commentaires
■ 97:2 Jurisprudence
Article 98
■ 98:1 Analyse et commentaires
■ 98:2 Jurisprudence

Article 99 *Abrogé*
Article 100
■ 100:1 Analyse et commentaires
■ 100:2 Jurisprudence
Article 101
■ 101:1 Analyse et commentaires
■ 101:2 Jurisprudence
Article 102
■ 102:1 Analyse et commentaires
■ 102:2 Jurisprudence
Article 102.1
■ 102.1:1 Analyse et commentaires
■ 102.1:2 Jurisprudence

Volume 2

Chapitre IV Commission d'accès à l'information
Section I Constitution et organisation
Article 103
■ 103:1 Analyse et commentaires
■ 103:2 Jurisprudence
Article 104
■ 104:1 Analyse et commentaires
Article 104.1
■ 104.1:1 Analyse et commentaires
Article 105
Article 106
Article 107
Article 107.1 *Abrogé*
Article 108
Article 109
Article 110
■ 110:1 Analyse et commentaires
Article 110.0.1
Article 110.0.2
Article 110.1

I Analyse et Commentaires

■ 110.1:1 Règles de régie interne
■ 110.1:2 Occasion de présenter ses observations
■ 110.1:3 Code de déontologie
Article 111
■ 111:1 Analyse et commentaires
Article 112
■ 112:1 Analyse et commentaires

Article 113
■ 113:1 Analyse et commentaires
Article 114
■ 114:1 Analyse et commentaires
■ 114:2 Jurisprudence
Article 115
■ 115:1 Analyse et commentaires
Article 116
Article 117
Article 118
■ 118:1 Analyse et commentaires
Article 119
Article 119.1
■ 119.1:1 Analyse et commentaires
Article 120
■ 120:1 Analyse et commentaires
Article 121 *Abrogé*
Section II Section de surveillance
Article 122
■ 122:1 Analyse et commentaires
Article 122.1
■ 122.1:1 Analyse et commentaires
■ 122.1:2 Jurisprudence
Article 123
I Analyse et Commentaires
■ 123:1 Pouvoir de surveillance et d'enquête
■ 123:2 Contestation des décisions
II Jurisprudence
■ 123:3 Généralités
Article 123.1
■ 123.1:1 Analyse et commentaires
Article 123.2
Article 123.3
Article 124
■ 124:1 Analyse et commentaires
■ 124:2 Jurisprudence
Article 125 *Abrogé*
Article 126 *Abrogé*
Article 127
■ 127:1 Analyse et commentaires
Article 127.1
Article 127.2
Article 128
■ 128:1 Analyse et commentaires

■ 128:2 Jurisprudence
Article 128.1
■ 128.1:1 Analyse et commentaires
■ 128.1:2 Jurisprudence
Article 128.2 *Abrogé*
Article 129
■ 129:1 Analyse et commentaires
■ 129:2 Jurisprudence
Article 129.1
Article 130
■ 130:1 Analyse et commentaires
Article 130.1 *Abrogé*
Article 130.2
■ 130.2:1 Analyse et commentaires
Article 131 *Abrogé*
Article 132 *Abrogé*
Article 133
■ 133:1 Analyse et commentaires
■ 133:2 Jurisprudence
Article 134
Section III Section juridictionnelle
Article 134.1
■ 134.1:1 Analyse et commentaires
Article 134.2

I Analyse et Commentaires

■ 134.2:1 Pouvoir de révision de la Commission
■ 134.2:2 Juridiction exclusive de la Commission et conflit de juridictions exclusives
■ 134.2:3 Inapplication de la *Loi sur l'accès* devant un tribunal judiciaire ou quasi judiciaire

II Jurisprudence

■ 134.2:4 Généralités
Article 134.3
■ 134.3:1 Généralités
Article 134.4
Article 135

I Analyse et Commentaires

■ 135:1 Décisions visées par le recours en révision
■ 135:2 Présentation de la demande de révision et représentation par avocat
■ 135:3 Processus quasi judiciaire devant la Commission
■ 135:4 Compétence de la Commission
■ 135:5 Autorité de la chose jugée et règle du précédent (*stare decisis*)

■ 135:6 Délai de présentation d'une demande de révision

II Jurisprudence

■ 135:7 Présentation d'une demande de révision
■ 135:8 Demande de révision concernant un refus d'accès à des documents ou à des renseignements personnels
■ 135:9 Autorité de la chose jugée et révision de ses décisions par la Commission
■ 135:10 Demande de révision concernant le délai de traitement
■ 135:11 Demande de révision concernant le mode d'accès
■ 135:12 Demande de révision concernant les frais exigibles
■ 135:13 Délai de présentation d'une demande de révision
■ 135:14 Compétence de la Commission

Article 136

■ 136:1 Analyse et commentaires
■ 136:2 Jurisprudence

Article 137

I Analyse et Commentaires

■ 137:1 Forme de la demande de révision
■ 137:2 Avis au tiers

II Jurisprudence

■ 137:3 Généralités

Article 137.1

I Analyse et Commentaires

■ 137.1:1 Généralités
■ 137.1:2 Interprétation
■ 137.1:3 Demandes manifestement abusives par le nombre
■ 137.1:4 Demandes manifestement abusives par le caractère répétitif
■ 137.1:5 Demandes dont le traitement serait susceptible de nuire sérieusement aux activités de l'organisme
■ 137.1:6 Demandes manifestement abusives par le caractère systématique
■ 137.1:7 Demandes non conformes à l'objet des dispositions de la loi concernant la protection des renseignements personnels
■ 137.1:8 Preuve et procédure
■ 137.1:9 Délai

II Jurisprudence

■ 137.1:10 Interprétation
■ 137.1:11 Demandes manifestement abusives par le nombre
■ 137.1:12 Demandes manifestement abusives par le caractère répétitif
■ 137.1:13 Demandes manifestement abusives par le caractère systématique

■ 137.1:14 Demandes non conformes à l'objet des dispositions de la loi concernant la protection des renseignements personnels
■ 137.1:15 Preuve et procédure
■ 137.1:16 Délai
■ 137.1:17 Demandes dont le traitement est susceptible de nuire aux activités de l'organisme
■ 137.1:18 Les modifications apportées en 2022 à l'article 137.1
Article 137.2
■ 137.2:1 Analyse et commentaires
■ 137.2:2 Jurisprudence
Article 137.3
■ 137.3:1 Analyse et commentaires
■ 137.3:2 Présentation d'une demande de révision
■ 137.3:3 Médiation, rencontre préliminaire et audition des parties
■ 137.3:4 Audition à huis clos et *ex parte* de témoins
■ 137.3:5 Divulgation des documents en litige au procureur du demandeur
■ 137.3:6 Accessibilité à la Commission
■ 137.3:7 Jurisprudence
Article 137.4
Article 138
■ 138:1 Analyse et commentaires
Article 138.1
■ 138.1:1 Analyse et commentaires
Article 139
■ 139:1 Analyse et commentaires
■ 139:2 Jurisprudence
Article 140
■ 140:1 Analyse et commentaires
■ 140:2 Jurisprudence
Article 141

I Analyse et Commentaires

■ 141:1 Objet et portée de l'article 141
■ 141:2 Intervention de tiers
■ 141:3 Ordonnance de communication des documents en litige
■ 141:4 Audition *ex parte*
■ 141:5 Limites de la compétence de la Commission

II Jurisprudence

■ 141:6 Recherche active d'un document
■ 141:7 Conciliation
■ 141:8 Intervention de tiers
■ 141:9 Ordonnance de produire les documents en litige

■ 141:10 Audition *ex parte*
■ 141:11 Divulgation des documents en litige au procureur du demandeur
■ 141:12 Ordonnance pour obtenir le consentement du tiers
■ 141:13 Substitution de l'organisme
■ 141:14 Correction d'un vice de forme
■ 141:15 Compétence de la Commission
■ 141:16 Règles de preuve et de procédure
Article 141.1
■ 141.1:1 Analyse et commentaires
Article 142
■ 142:1 Analyse et commentaires
■ 142:2 Jurisprudence
Article 142.1
■ 142.1:1 Analyse et commentaires
■ 142.1:2 Jurisprudence
Article 143
■ 143:1 Analyse et commentaires
Article 144
■ 144:1 Analyse et commentaires
Article 145
■ 145:1 Analyse et commentaires
Article 146
■ 146:1 Analyse et commentaires
■ 146:2 Jurisprudence
Article 146.1
■ 146.1:1 Analyse et commentaires
■ 146.1:2 Jurisprudence

CHAPITRE V APPEL ET CONTESTATION

Article 147

I Analyse et Commentaires

■ 147:1 Personne directement intéressée
■ 147:2 Décisions sujettes à appel
■ 147:3 Question de droit ou de compétence
■ 147:4 Normes de contrôle en appel

II Jurisprudence

■ 147:5 Personne directement intéressée
■ 147:6 Décisions sujettes à appel
■ 147:7 Question de droit ou de compétence
■ 147:8 Question qui devrait être examinée en appel
■ 147:9 Norme de contrôle en appel
Article 147.1

■ 147.1:1 Analyse et commentaires
■ 147.1:2 Jurisprudence
Article 148
■ 148:1 Analyse et commentaires
■ 148:2 Jurisprudence
Article 149
■ 149:1 Analyse et commentaires
■ 149:2 Jurisprudence
Article 149.1 *Remplacé*
Article 150
■ 150:1 Analyse et commentaires
■ 150:2 Jurisprudence
Article 151
■ 151:1 Analyse et commentaires
■ 151:2 Jurisprudence
Article 152

I Analyse et Commentaires

■ 152:1 Application des articles 351 à 390 (auparavant art. 491 à 524 a.C.p.c.)
■ 152:2 Intervention en appel
■ 152:3 Appel des décisions interlocutoires

II Jurisprudence

■ 152:4 Application des articles 351 à 390 (auparavant art. 491 à 524 a.C.p.c.)
■ 152:5 Intervention en appel
■ 152:6 Appel des décisions interlocutoires
Article 153
■ 153:1 Analyse et commentaires
Article 154
■ 154:1 Analyse et commentaires
■ 154:2 Jurisprudence

CHAPITRE VI RÉGLEMENTATION

Article 155
■ 155:1 Analyse et commentaires
Article 156
Article 157 *Abrogé*

CHAPITRE VII SANCTIONS

Section I Dispositions pénales

Article 158
■ 158:1 Analyse et commentaires
■ 158:2 Jurisprudence

Article 159
■ 159:1 Analyse et commentaires
■ 159:2 Jurisprudence
Article 159.1 *Abrogé*
■ 159.1:1 Analyse et commentaires
■ 159.1:2 Jurisprudence
Article 159.2 *Abrogé*
■ 159.2:1 Analyse et commentaires
Article 160
■ 160:1 Analyse et commentaires
Article 161
■ 161:1 Analyse et commentaires
Article 162
■ 162:1 Analyse et commentaires
Article 163
■ 163:1 Analyse et commentaires
■ 163:2 Jurisprudence
Article 164
■ 164:1 Analyse et commentaires
Article 164.1
Article 164.2
Article 165 *Abrogé*
Section II Dispositions particulières à certains recours
Article 166
■ 166:1 Analyse et commentaires
■ 166:2 Jurisprudence
Article 167
■ 167:1 Analyse et commentaires
■ 167:2 Jurisprudence

CHAPITRE VIII DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 168

I Analyse et Commentaires

■ 168:1 Caractère prépondérant de la *Loi sur l'accès*
■ 168:2 Secret professionnel et article 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne*
■ 168:3 Application du secret professionnel dans le contexte de la *Loi sur l'accès*
■ 168:4 Comptes d'honoraires
■ 168:5 Prépondérance dans le domaine de la santé et des services sociaux
■ 168:6 Prépondérance des articles 78 et 79 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, RLRQ, c. F-2.1
■ 168:7 Prépondérance de la *Loi sur la recherche des causes et des circonstances de décès*, RLRQ, c. R-0.2

■ 168:8 Prépondérance de l'article 19 de la *Loi sur les archives*, RLRQ, c. A-21.1
■ 168:9 Prépondérance de l'article 607 du *Code de la sécurité routière*, RLRQ, c. C-24.2
■ 168:10 Prépondérance de l'article 34 de la *Loi sur le Protecteur du citoyen*, RLRQ, c. P-32
■ 168:11 Prépondérance de l'article 296 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1
■ 168:12 Prépondérance de l'article 40 de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*, RLRQ, c. S-29.02
■ 168:13 Prépondérance de la *Loi sur l'administration fiscale*, RLRQ, c. A-6.002
■ 168:14 Prépondérance de l'article 139 de la *Loi sur la police*, RLRQ, c. P-13.1
■ 168:15 Prépondérance des lois fédérales

II Jurisprudence

■ 168:16 Caractère prépondérant de la *Loi sur l'accès*
■ 168:17 Prépondérance de la *Charte des droits et libertés de la personne* à l'égard de la *Loi sur l'accès*
■ 168:18 Secret professionnel, privilège relatif au litige et privilège relatif au règlement des litiges
■ 168:19 Compte d'honoraires
■ 168:20 Prépondérance dans les domaines de la santé et des services sociaux et de la protection de la jeunesse
■ 168:21 Prépondérance des articles 78 et 79 de la *Loi sur la fiscalité municipale*
■ 168:22 Prépondérance de la *Loi sur la recherche des causes et des circonstances de décès*
■ 168:23 Prépondérance de l'article 19 de la *Loi sur les archives*, RLRQ, c. A-21.1
■ 168:24 Prépondérance des articles 607 et 609 du *Code de la sécurité routière*, RLRQ, c. C-24.2
■ 168:25 Prépondérance de l'article 34 de la *Loi sur le Protecteur du citoyen*, RLRQ, c. P-32
■ 168:26 Prépondérance de l'article 296 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1
■ 168:27 Prépondérance de lois fédérales
■ 168:28 Prépondérance de l'article 395 de la *Loi sur les sociétés de fiducie et sur les sociétés d'épargne*, RLRQ, c. S-29.01
■ 168:29 Prépondérance de la *Loi sur l'administration fiscale*, RLRQ, c. A-6.002
■ 168:30 Prépondérance de l'article 89 de la *Loi sur la justice administrative*, RLRQ, c. J-3
■ 168:31 Prépondérance de la *Loi sur l'assurance maladie*, RLRQ, c. A-29

■ 168:32 Prépondérance de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2
■ 168:33 Prépondérance de l'article 573.19 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ, c. C-19
■ 168:34 Prépondérance de l'article 57 de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1

Article 169

I Analyse et Commentaires

■ 169:1 Généralités
■ 169:2 Prépondérance de la *Loi sur l'accès*
■ 169:3 Notion de « disposition inconciliable »
■ 169:4 Ordre public

II Jurisprudence

■ 169:5 Généralités

Article 170

■ 170:1 Analyse et commentaires
■ 170:2 Jurisprudence

Article 171

I Analyse et Commentaires

■ 171:1 Considérations générales
■ 171:2 Droit d'accès découlant d'une pratique établie
■ 171:3 Droit d'accès découlant de la *Loi sur la qualité de l'environnement*
■ 171:4 Droit d'accès découlant des lois municipales
■ 171:5 Droit d'accès découlant des lois scolaires
■ 171:6 Droit d'accès découlant d'autres lois
■ 171:7 Protection des renseignements personnels découlant d'une autre loi
■ 171:8 Communication exigée par assignation, mandat ou ordonnance

II Jurisprudence

■ 171:9 Généralités
■ 171:10 Droit d'accès découlant d'une pratique établie
■ 171:11 Droit d'accès découlant de la *Loi sur la qualité de l'environnement*
■ 171:12 Droit d'accès découlant des lois municipales
■ 171:13 Droit d'accès découlant des lois scolaires
■ 171:14 Droit d'accès découlant d'autres lois
■ 171:15 Protection des renseignements personnels découlant d'une autre loi
■ 171:16 Communication exigée par assignation, mandat ou ordonnance
■ 171:17 Protection des renseignements contenus dans un dossier fiscal

Article 172
■ 172:1 Jurisprudence
Article 173
Article 174
■ 174:1 Analyse et commentaires

CHAPITRE IX DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Article 175 *[Cette disposition modifie le chapitre E-18, Section II.1, art. 11.1-11.4]*
Article 176
■ 176:1 Analyse et commentaires
Article 177
■ 177:1 Analyse et commentaires
Article 178
■ 178:1 Analyse et commentaires
Article 179
■ 179:1 Analyse et commentaires
Article 179.1
■ 179.1:1 Analyse et commentaires
Article 180
Article 181
■ 181:1 Analyse et commentaires
Article 182 *[Cette disposition a cessé d'avoir effet le 1er octobre 1987]*
Article 183 *[Disposition omise]*

ANNEXE A (*article 170*) DISPOSITIONS LÉGISLATIVES QUI CONTINUENT D'AVOIR EFFET MALGRÉ L'ARTICLE 169

Annexe A (*article 170*) Dispositions législatives qui continuent d'avoir effet malgré l'article 169

ANNEXE B (*article 106*) SERMENT D'ALLÉGEANCE, D'HONNÊTETÉ PROFESSIONNELLE ET DE DISCRÉTION

Annexe B (*article 106*) Serment d'allégeance, d'honnêteté professionnelle et de discrétion

ORDRES PROFESSIONNELS RÉGIME D'ACCÈS À L'INFORMATION ET DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS APPLICABLE AUX ORDRES PROFESSIONNELS

CODE DES PROFESSIONS, RLRQ, c. C-26

CHAPITRE IV LES ORDRES PROFESSIONNELS

Section V.1 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Article 108.1

I Analyse et Commentaires

■ CP108.1:1 Champ d'application
■ CP108.1:2 Droit d'accès aux documents administratifs relatifs au contrôle de l'exercice de la profession
■ CP108.1:3 Droit de la personne concernée et de ses représentants d'avoir accès aux renseignements personnels relatifs au contrôle de l'exercice de la profession
■ CP108.1:4 Dispositions de la *Loi sur l'accès* relatives à l'exercice du droit d'accès qui s'appliquent aux ordres professionnels dans le cadre du contrôle de l'exercice de la profession
■ CP108.1:5 —Droit d'accès aux documents
■ CP108.1:6 —Notes personnelles, esquisses, ébauches, brouillons, etc.
■ CP108.1:7 —Modalités d'exercice du droit d'accès
■ CP108.1:8 —Respect des droits relatifs à la propriété intellectuelle
■ CP108.1:9 —Documents ayant fait l'objet d'une publication ou d'une diffusion
■ CP108.1:10 —Extraction des renseignements inaccessibles
■ CP108.1:11 —Classement des documents
■ CP108.1:12 —Répertoire des responsables de l'accès et de la protection des renseignements personnels
■ CP108.1:13 —Restrictions relatives aux relations intergouvernementales
■ CP108.1:14 —Restriction relative aux négociations entre organismes publics ou avec d'autres ordres professionnels
■ CP108.1:15 —Restrictions relatives aux renseignements de nature économique
■ CP108.1:16 —Restriction relative à la sécurité de l'État
■ CP108.1:17 —Décisions juridictionnelles
■ CP108.1:18 —Restrictions relatives au processus décisionnel
■ CP108.1:19 —Restriction relative aux épreuves d'évaluation des connaissances
■ CP108.1:20 —Restriction relative à la vérification
■ CP108.1:21 —Restrictions inapplicables
■ CP108.1:22 —Procédures d'accès à des documents administratifs
■ CP108.1:23 —Restrictions applicables aux renseignements personnels

■ CP108.1:24 —Droit de rectification
■ CP108.1:25 —Procédure d'accès à des renseignements personnels et procédure de rectification
■ CP108.1:26 —Révision des décisions des responsables par la Commission d'accès à l'information
■ CP108.1:27 Dispositions particulières qui s'appliquent aux ordres professionnels dans le cadre de l'exercice de la profession
■ CP108.1:28 Caractère prépondérant du régime et normes minimales
■ CP108.1:29 Restrictions à l'accès issues de dispositions dérogatoires ou prépondérantes
■ CP108.1:30 Caractère confidentiel des renseignements personnels détenus par un ordre professionnel dans le cadre du contrôle de l'exercice de la profession
■ CP108.1:31 Dispositions de la *Loi sur l'accès* relatives à la collecte, à l'utilisation, à la communication et à la conservation des renseignements personnels qui s'appliquent aux ordres professionnels dans le cadre du contrôle de l'exercice de la profession
■ CP108.1:32 Pouvoirs d'enquête et d'inspection de la Commission d'accès à l'information en matière de protection des renseignements personnels—Plaintes portant sur la violation des dispositions relatives à la protection des renseignements personnels
■ CP108.1:33 —Portée du pouvoir d'enquête de la Commission d'accès à l'information
■ CP108.1:34 —Portée du pouvoir d'inspection de la Commission d'accès à l'information
■ CP108.1:35 —Sanctions civiles et pénales relatives à la violation des règles de protection des renseignements personnels

II Jurisprudence

■ CP108.1:36 Champ d'application

Article 108.2

I Analyse et Commentaires

■ CP108.2:1 Champ d'application
■ CP108.2:2 Droit de la personne concernée et de ses représentants d'avoir accès aux renseignements personnels relatifs aux activités autres que le contrôle de l'exercice de la profession
■ CP108.2:3 Droit de la personne concernée et de ses représentants de requérir la rectification de

renseignements personnels relatifs aux activités autres que le contrôle de l'exercice de la profession
■ CP108.2:4 Restriction relative aux renseignements de santé
■ CP108.2:5 Restriction relative aux mineurs âgés de moins de 14 ans
■ CP108.2:6 Restriction relative à la prévention, la détection ou la répression du crime ou des infractions aux lois
■ CP108.2:7 Restriction relative à l'effet sur une procédure judiciaire
■ CP108.2:8 Restriction relative aux renseignements concernant une autre personne physique
■ CP108.2:9 Autres restrictions
■ CP108.2:10 Limitation du droit d'accès des liquidateurs, bénéficiaires d'une assurance-vie, héritiers et successibles
■ CP108.2:11 Règles relatives à la collecte de renseignements personnels
■ CP108.2:12 Règles relatives à l'utilisation des renseignements personnels
■ CP108.2:13 Règles relatives à la communication des renseignements personnels
■ CP108.2:14 Recours

II Jurisprudence

■ CP108.2:15 Généralités

Article 108.3

I Analyse et Commentaires

■ CP108.3:1 Avis, recommandations et analyses
■ CP108.3:2 Entrave à un processus de vérification ou d'inspection
■ CP108.3:3 Effet sur une procédure judiciaire ou quasi judiciaire
■ CP108.3:4 Renseignements d'enquête
■ CP108.3:5 Renseignements permettant d'identifier une société visée au chapitre VI.3 du *Code des professions* ou un autre groupe de professionnels et obtenus par une personne ou un comité visés au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 192 du *Code des professions*

II Jurisprudence

■ CP108.3:6 Généralités

Article 108.4

I Analyse et Commentaires

■ CP108.4:1 Caractère impératif des restrictions

■ CP108.4:2 Renseignements susceptibles de révéler le délibéré d'une personne, d'un comité ou d'une instance de l'ordre

■ CP108.4:3 Renseignements susceptibles de révéler une source confidentielle d'information

■ CP108.4:4 Renseignements susceptibles de mettre en péril la sécurité d'une personne ou de causer préjudice à la personne qui est l'auteur du renseignement ou qui en est l'objet

■ CP108.4:5 Renseignements susceptibles de porter atteinte au droit d'une personne et à une audition impartiale de sa cause

II Jurisprudence

■ CP108.4:6 Généralités

Article 108.5

I Analyse et Commentaires

■ CP108.5:1 Responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels autres que ceux qui relèvent de la compétence du syndic

■ CP108.5:2 Délégation de fonctions par le président de l'ordre

■ CP108.5:3 Responsable de l'accès ou de la protection des renseignements personnels qui relèvent de la compétence du syndic

■ CP108.5:4 Fonctions et pouvoirs des responsables

II Jurisprudence

■ CP108.5:5 Généralités

Article 108.6

■ CP108.6:1 Analyse et commentaires

Article 108.7

I Analyse et Commentaires

■ CP108.7:1 Renseignements ayant un caractère public

■ CP108.7:2 Résolution du Bureau ou du comité administratif de radier un membre ou de limiter ou suspendre son droit d'exercer des activités professionnelles

■ CP108.7:3 Résolution du Bureau ou du comité administratif prise en vertu des articles 158.1, 159 ou 160 du *Code des professions*

■ CP108.7:4 Résolution désignant un gardien provisoire

■ CP108.7:5 Rôle d'audience d'un comité de discipline

■ CP108.7:6 Dossier du comité de discipline

■ CP108.7:7 Nom d'un membre visé par une plainte et son objet

II Jurisprudence

■ CP108.7:8 Généralités

Article 108.8

I Analyse et Commentaires

■ CP108.8:1 Caractère public du tableau de l'ordre et du répertoire

■ CP108.8:2 Caractère public des lieux où un membre exerce sa profession

■ CP108.8:3 Modalités d'accès

II Jurisprudence

■ CP108.8:4 Généralités

Article 108.9

■ CP108.9:1 Analyse et commentaires

Article 108.10

■ CP108.10:1 Analyse et commentaires

Article 108.11

■ CP108.11:1 Analyse et commentaires

ACCÈS DANS LE SECTEUR PUBLIC – LOI ET RÈGLEMENTS

AUTRE LOI

LOI FAVORISANT LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE, RLRQ, c. T-11.003

1 Objet
2 Organisme public
3 Renseignements personnels
4 Renseignements personnels
5 Audit externe
6 Règles particulières
7 Période d'effet du décret
8 Avis
9 Évaluation
10 Rapport
11 Pouvoirs conférés
12 Application de la loi
13 *Omis.*

RÈGLEMENTS

[R-1] Code de déontologie des membres de la Commission d'accès à l'information, RLRQ, c. A-2.1, r. 1

[R-2] Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, c. A-2.1, r. 2

[R-3] Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels, RLRQ, c. A-2.1, r. 3

[R-4] Règlement sur les organismes publics tenus de refuser de

confirmer l'existence et de donner communication de certains renseignements, RLRQ, c. A-2.1, r. 4

[R-5] Règlement sur la procédure de sélection des personnes aptes à être nommées membres de la Commission d'accès à l'information, RLRQ, c. A-2.1, r. 5

[R-6] Règlement de régie interne de la Commission d'accès à l'information, Avis, (2007) 139 *G.O.* II, 4335

[R-7] Règles de preuve et de procédure de la Commission d'accès à l'information, RLRQ, c. A-2.1, r. 6

[R-8] Règlement excluant certains organismes publics de l'obligation de former un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, RLRQ, c. A-2.1, r. 3.2

[R-9] Règlement sur les politiques de confidentialité des organismes publics recueillant des renseignements personnels par un moyen technologique, RLRQ, A-2.1, r. 4.1

[R-10] Règlement sur l'anonymisation des renseignements personnels, RLRQ, c. A-2.1, r. 0.1

[R-11] Règlement sur les incidents de confidentialité, RLRQ, c. A-2.1, r. 3.1

DISPOSITIONS DÉROGATOIRES À LA LOI SUR L'ACCÈS

A-3.001 Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, RLRQ, c. A-3.001, art. 38, 43, 208, 215, 219, 229, 231, 280, 296, 429.25, 429.26, 429.32 et 429.48

A-6.001 Loi sur l'administration financière, RLRQ, c. A-6.001, art. 36 à 38, 43 et 44

A-6.002 Loi sur l'administration fiscale, RLRQ, c. A-6.002, art. 69.0.0.2 à 69.0.0.4, 69.0.0.10 à 69.12, 70.1 et 71

A-13.1.1 Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, RLRQ, c. A-13.1.1, art. 51

A-19.1 Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, RLRQ, c. A-19.1, art. 129

A-20.2 Loi sur l'aquaculture commerciale, RLRQ, c. A-20.2, art. 25 et 26

A-21.1 Loi sur les archives, RLRQ, c. A-21.1, art. 19, 20, 27 et Annexe (en partie)

A-25 Loi sur l'assurance automobile, RLRQ, c. A-25, art. 178 et 183.1

A-29 Loi sur l'assurance maladie, RLRQ, c. A-29, art. 9.0.5, 64 et 65.0.1

A-29.01 Loi sur l'assurance médicaments, RLRQ, c. A-29.01, art. 60.0.3

A-32.1 Loi sur les assureurs, RLRQ, c. A-32.1, art. 56 et 57 (anciennement Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32)

E-6.1 Loi sur l'encadrement du secteur financier, RLRQ, c.

	E-6.1, art. 16 et 143 (anciennement Loi sur l'Autorité des marchés financiers, RLRQ, c. A-33.2)
B-1.2	Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec, RLRQ, c. B-1.2, art. 20
B-5.1	Loi sur les biens non réclamés, RLRQ, c. B-5.1, art. 21
C-11	Charte de la langue française, RLRQ, c. C-11, art. 47.2
C-11.1	Charte de la Ville de Gatineau, RLRQ, c. C-11.1, art. 109 à 111
C-11.2	Charte de la Ville de Lévis, RLRQ, c. C-11.2, art. 122 à 124
C-11.3	Charte de la Ville de Longueuil, RLRQ, c. C-11.3, art. 108 à 110
C-11.4	Charte de la Ville de Montréal, RLRQ, c. C-11.4, art. 57.1.13, 171 à 173 et Annexe C (art. 23)
C-11.5	Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec, RLRQ, c. C-11.5, art. 151 à 153
C-12	Charte des droits et libertés de la personne, RLRQ, c. C-12, art. 93
C-19	Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 114.2, 573 et 573.19
C-23.1	Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, RLRQ, c. C-23.1, art. 113
C-24.2	Code de la sécurité routière, RLRQ, c. C-24.2, art. 607, 609 et 611
C-25.01	Règlement établissant un projet pilote de médiation obligatoire pour le recouvrement des petites créances découlant d'un contrat de consommation, RLRQ, c. C-25.01, r. 1, art. 20
C-27	Code du travail, RLRQ, c. C-27, art. 137.53
C-27.1	Code municipal du Québec, RLRQ, c. C-27.1, art. 209, 935 et 1104.7
C-37.01	Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, RLRQ, c. C-37.01, art. 108
C-37.02	Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec, RLRQ, c. C-37.02, art. 101
C-47.1	Loi sur les compétences municipales, RLRQ, c. C-47.1, art. 78.12
C-65.1	Loi sur les contrats des organismes publics, RLRQ, c. C-65.1, art. 58.1
C-67.3	Loi sur les coopératives de services financiers, RLRQ, c. C-67.3, art. 131.5 et 131.7
C-68.01	Loi sur les coroners, RLRQ, c. C-68.01, art. 180
C-73.2	Loi sur le courtage immobilier, RLRQ, c. C-73.2, art. 134
D-9.2	Loi sur la distribution de produits et services financiers, RLRQ, c. D-9.2, art. 103.3 et 103.4
D-15.1	Loi concernant les droits sur les mutations immobilières, RLRQ, c. D-15.1, art. 22

98	Loi sur l'élection des premiers commissaires des commissions scolaires nouvelles et modifiant diverses dispositions législatives, L.Q. 1997, c. 98, art. 10
E-2.2	Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, RLRQ, c. E-2.2, art. 38, 106, 108, 109, 139, 166, 261, 564, 579, 659 et 888
E-2.3	Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaires anglophones, RLRQ, c. E-2.3, art. 78 et 282
E-3.3	Loi électorale, RLRQ, c. E-3.3, art. 40.39, 113 à 127, 219 246, 436, 457.7 et 570
E-12.000001	Loi sur les entreprises de services monétaires, RLRQ, c. E-12.000001, art. 40
E-12.001	Loi sur l'équité salariale, RLRQ, c. E-12.001, art. 102.2
F-2.1	Loi sur la fiscalité municipale, RLRQ, c. F-2.1, art. 78, 78.1, 79 et 79.1
F-3.1.1	Loi sur la fonction publique, RLRQ, c. F-3.1.1, art. 116.4
H-5	Loi sur Hydro-Québec, RLRQ, c. H-5, art. 49
I-13.011	Loi sur l'Institut de la statistique du Québec, RLRQ, c. I-13.011, art. 28 et 30
I-13.1.1	Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec, RLRQ, c. I-13.1.1, art. 34
I-14.01	Loi sur les instruments dérivés, RLRQ, c. I-14.01, art. 76, 77 et 93.1
J-3	Loi sur la justice administrative, RLRQ, c. J-3, art. 89 et 123
L-6.1	Loi concernant la lutte contre la corruption, RLRQ, c. L-6.1, art. 16.1, 17 et 27
M-13.1	Loi sur les mines, RLRQ, c. M-13.1, art. 119, 215, 220 à 223, 226, 228 et 234
M-32.2	Loi sur le ministère du Travail, RLRQ, c. M-32.2, art. 15
N-1.1	Loi sur les normes du travail, RLRQ, c. N-1.1, art. 123.3
P-5.1	Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales, RLRQ, c. P-5.1, art. 31-32
P-9.0001	Loi concernant le partage de certains renseignements de santé, RLRQ, c. P-9.0001, art. 77, 112, 116, 117 et 129
P-9.002	Loi sur le patrimoine culturel, RLRQ, c. P-9.002, art. 73
P-29	Loi sur les produits alimentaires, RLRQ, c. P-29, art. 33.13
P-32	Loi sur le Protecteur du citoyen, RLRQ, c. P-32, art. 34
P-34.1	Loi sur la protection de la jeunesse, RLRQ, c. P-34.1, art. 72.5 à 72.8
P-38.0001	Loi visant à favoriser la protection des personnes à

	l'égard d'une activité impliquant des armes à feu, RLRQ, c. P-38.0001, art. 10
P-42	Loi sur la protection sanitaire des animaux, RLRQ, c. P-42, art. 11.4
P-44.1	Loi sur la publicité légale des entreprises, RLRQ, c. P-44.1, art. 131
Q-2	Loi sur la qualité de l'environnement, RLRQ, c. Q-2, art. 118.4 et 118.4.1
R-0.2	Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès, RLRQ, c. R-0.2, art. 180 [remplacée, voir RLRQ, c. C-68.01]
R-2.2.0.0.3	Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics, RLRQ, c. R-2.2.0.0.3, art. 8
R-6.01	Loi sur la Régie de l'énergie, RLRQ, c. R-6.01, art. 100.3
R-9	Loi sur le régime de rentes du Québec, RLRQ, c. R-9, art. 186 à 189, 192, 193 et 211
S-2.1	Loi sur la santé et la sécurité du travail, RLRQ, c. S-2.1, art. 62.7, 62.21 et 175
S-3.4	Loi sur la sécurité incendie, RLRQ, c. S-3.4, art. 133
S-3.5	Loi sur la sécurité privée, RLRQ, c. S-3.5, art. 81
S-4.2	Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les Inuit et les Naskapis, RLRQ, c. S-4.2, art. 17 à 28, 116.1, 183.4, 190, 218, 278 à 300
S-5	Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris, RLRQ, c. S-5, art. 7, 8, 8.1, 112 et 114
S-16.011	Loi sur la Société du Plan Nord, RLRQ, c. S-16.011, art. 8
S-29.02	Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ, c. S-29.02, art. 40 et 41 (anciennement Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ, c. S-29.01)
S-30.01	Loi sur les sociétés de transport en commun, RLRQ, c. S-30.01, art. 95
S-32.1	Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma, RLRQ, c. S-32.1, art. 68.4
S-40.1	Loi sur le système correctionnel du Québec, RLRQ, c. S-40.1, art. 172.1, 175.1 et 176
T-12	Loi sur les transports, RLRQ, c. T-12, art. 35.3
V-1.1	Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ, c. V-1.1, art. 168.1.6, 168.1.7, 296, 297 et 297.1-297.6
V-5.01	Loi sur le vérificateur général, RLRQ, c. V-5.01, art. 48

ACCÈS DANS LE SECTEUR PRIVÉ

LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DANS LE SECTEUR PRIVÉ, RLRQ, c. P-39.1

Section I Application et interprétation

1 Règles particulières
1.1 Application
2 Renseignement personnel
3 Restriction

Section I.1 Responsabilités relatives à la protection des renseignements personnels

3.1 Responsabilité
3.2 Politiques et pratiques
3.3 Évaluation
3.4 Mesures
3.5 Mesures raisonnables
3.6 « incident de confidentialité »
3.7 Évaluation du risque
3.8 Registre des incidents de confidentialité

Section II Collecte de renseignements personnels

4 Collecte de renseignements
4.1
5 Renseignements nécessaires
6 Cueillette de renseignements
7 Information sur la source des renseignements
8 Devoir d'information
8.1 Moyens technologiques
8.2 Diffusion
8.3 Consentement
8.4 Interdiction
9 Interdiction
9.1 Confidentialité

Section III Caractère confidentiel des renseignements personnels

§ 1 DÉTENTION, UTILISATION ET NON-COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS

10 Confidentialité
11 Dossier en état
12 Consentement requis
12.1 Devoir d'information
13 Interdiction
14 Consentement manifeste
15 Tiers
16 Référé

17 Communication à l'extérieur du Québec

§ 2 COMMUNICATION À DES TIERS

18 Consentement non requis
18.1 Consentement non requis
18.2 Communication à un service d'archives
18.3 Communication de renseignement
18.4 Communication de renseignement
19 Accès et rectification d'un dossier
19.1
20 Consentement non requis
21 Consentement non requis
21.0.1 Devoirs
21.0.2 Entente
21.1 Renseignements sur des activités professionnelles
22 Droit de retrait du consentement

§ 3 DESTRUCTION OU ANONYMISATION

23 Destruction ou anonymisation
24 Droit de retrancher des renseignements
25 Demande
26 Diligence

Section IV Accès des personnes concernées

§ 1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

27 Communication des renseignements
28 Rectification
28.1 Cessation de la diffusion
29 Accès aux dossiers
30 Demande par écrit
31 Communication sur la cause d'un décès
32 Diligence
33 Accès gratuit
34 Refus motivé
35 Détenteur du dossier
36 Conservation d'une demande

§ 2 RESTRICTIONS À L'ACCÈS

37 Consultation refusée
38 Intermédiaire
39 Refus de communiquer un renseignement
40 Nuisance à un tiers
40.1 Communication de renseignements personnels
41 Restriction

Section V Recours
41.1 Fonctions et pouvoirs

§ 1 EXAMEN DES MÉSENTENTES

42 Demande d'examen
43 Expiration du délai
44 Demande écrite
45 Représentant
46 Demandes abusives
47 Assistance
48 Médiateur
49 Mésentente
50 Décision
50.1 Règles de preuve
51 Renseignements
52 Demande frivole
53 Détenteur du dossier

§ 2 DÉCISION DE LA COMMISSION

54 Décision motivée
55 Pouvoirs de la Commission
55.1 Diligence
56 Abrogé
57 Frais
57.1 Rectification
58 Décision exécutoire
59 Décision finale
60 Demande périmée

§ 3 APPEL ET CONTESTATION

61 Appel sur question de droit
61.1 Contenu et dépôt de la demande
62 Désignation des juges
63 Déclaration d'appel
64 Suspension d'exécution
65 Signification
66 Remplacé
67 Appel selon le C.p.c
68 Règlements
69 Décision finale

Section VI Agents de renseignements personnels
70 Inscription obligatoire
70.1 Motifs ne pouvant être invoqués
71 Modalités d'opérations

72 Demande d'inscription
73 Inscription
74 Registre des agents
75 Consultation
76 Abrogé
77 Abrogé
78 Règles de conduite
79 Information du public
79.1 Destruction de renseignements
Section VII Application de la loi

§ 1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

80 Exercice des fonctions et pouvoirs
80.1 Exercice de pouvoirs
80.1.1 Personne physique

§ 1.1 INSPECTION

80.2 Inspecteur
80.3 Pouvoirs
80.4 Identification

§ 2 ENQUÊTE

81 Enquête par la Commission
81.1 Interdiction
81.2 Représailles
81.3 Demande péremptoire notifiée
81.4 Mesures de protection
82 Abrogé
83 Enquêtes
83.1 Information obligatoire
84 Publication d'un avis
85 Pouvoir d'enquête
86 Ordonnance exécutoire
87 Contestation

§ 3 RAPPORTS

88 Rapport au gouvernement
89 Commission désignée

§ 4 RÉGLEMENTATION

90 Avis de la Commission
90.1 Sanction administrative pécuniaire
90.2 Sanctions administratives pécuniaires
90.3 Avis de non-conformité

90.4 Notification
90.5 Sanction administrative pécuniaire
90.6 Réexamen
90.7 Réexamen
90.8 Réexamen
90.9 Contestation
90.10 Prescription
90.11 Interdiction
90.12 Montant maximal
90.13 Entente
90.14 Certificat de recouvrement
90.15 Remboursement
90.16 Décision exécutoire
90.17 Paiement des frais

§ **5 DISPOSITIONS PÉNALES**

91 Amende. Infraction et amende
92 Poursuite pénale
92.1 Récidive
92.2 Délai
92.3 Détermination de la peine
93 Personne morale

§ **6 DOMMAGES-INTÉRÊTS**

93.1 Dommages-intérêts punitifs

Section VIII Dispositions diverses

94 Primauté de la loi
95 Coordination avec la Commission
96 Obligations similaires
97 Tiers
98 Ministre responsable

Section IX Dispositions modificatives

99.-113

Section X Dispositions finales

114 Inscription requise
115

Volume 3

DIRECTIVES ET POLITIQUES DE LA CAI

DIRECTIVES ET LIGNES DIRECTRICES

[D-1.1] Exigences minimales relatives à la sécurité des dossiers informatisés des usagers du réseau de la santé et des services sociaux
[D-1.2] Lignes directrices concernant l'accès aux dossiers des bénéficiaires par les animateurs et animatrices de pastorale dans les établissements de santé et de services sociaux
[D-1.3] Exigences minimales relatives à la protection des renseignements personnels lors de sondages réalisés par un organisme public ou son mandataire
[D-1.4] Les règles d'utilisation de la vidéosurveillance avec enregistrement dans les lieux publics par les organismes publics
[D-1.5] Cadre de référence concernant l'obtention d'un avis de la commission pour un dossier technologique
[D-1.6] Politique administrative pour le traitement des demandes visées à l'article 21.1 de la *loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*
[D-1.7] Directive sur les sondages réalisés par la commission d'accès à l'information ou l'un de ses prestataires de services

ÉNONCÉS DE POLITIQUES ET DOCUMENTS D'ORIENTATION

[D-2.1] L'accès aux renseignements nominatifs à des fins de recherche, d'étude ou de statistique
[D-2.2] Document d'orientation pour l'utilisation de caméras corporelles par les organismes chargés de voir au respect de la loi (Février 2015)
[D-2.3] Document de réflexion sur la question des cartes d'identité au Québec
[D-2.4] Document d'orientation sur la diffusion par internet du rôle d'évaluation des municipalités
[D-2.5] Consultation publique l'utilisation de caméras de surveillance par des organismes publics dans les lieux publics bilan
[D-2.6] Guide en matière de protection des renseignements personnels dans le développement des systèmes d'information à l'intention des ministères et organismes publics
[D-2.7] Inforoute, attention zone scolaire

[D-2.8] La biométrie au québec : les principes d'application pour un choix éclairé

[D-2.9] Synthèse du mémoire de la commission d'accès à l'information présenté à la commission des institutions concernant les orientations gouvernementales pour un gouvernement plus transparent, dans le respect du droit à la vie privée et la protection des renseignements personnels

FICHES CONSEILS ET AUTRES DOCUMENTS D'INFORMATION DE LA CAI

[D-3.1] La tenue d'un registre des communications de renseignements personnels

[D-3.2] Le bail et la protection des renseignements personnels : des principes et des balises à respecter

[D-3.3] La gestion des réclamations dans le cadre d'un programme collectif d'assurance-médicaments : un premier constat

[D-3.4] Le courrier électronique

[D-3.5] La télécopie

[D-3.6] Le diagnostic médical des employés de la fonction publique

[D-3.7] La gestion des renseignements personnels dans les universités et cégeps

[D-3.8] Comprendre la vidéosurveillance dans les garderies du Québec

[D-3.9] Au québec : les conséquences d'une directive européenne sur la protection des renseignements personnels

[D-3.10] L'accès à l'information et la confidentialité des renseignements personnels sur le réseau internet

[D-3.11] Guide sur le cheminement d'un dossier et le déroulement d'une audience

[D-3.12] Guide de référence règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

[D-3.13] Le coût de l'accès aux renseignements personnels dans l'entreprise privée

[D-3.14] Le vol d'identité en bref !

[D-3.15] Aide-mémoire à l'intention des organismes et des entreprises

[D-3.16] Le marketing direct et vos droits

[D-3.17] Le marketing direct : les obligations des entreprises

[D-3.18] Consignes concernant les remises d'audience

[D-3.19] Fiche d'information : le profilage et la publicité ciblée

[D-3.20] Fiche d'information : la destruction des documents contenant des renseignements personnels

[D-3.21] Fiche d'information : l'infonuagique (ou « cloud computing »)

[D-3.22] La biométrie au Québec
[D-3.23] Le dossier de crédit
[D-3.24] Opérations de recrutement et collecte de renseignements personnels
[D-3.25] Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée : Savoir détecter et atténuer les risques d'atteinte aux renseignements personnels
[D-3.26] La vidéosurveillance : Conseils pratiques à l'intention des organismes publics et des entreprises
[D-3.27] Les tests génétiques offerts directement aux consommateurs

LISTE DES ORGANISMES ASSUJETTIS À LA LOI

AUTRE DOCUMENT

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, L.R.Q., c. A-2.1

CHAPITRE I APPLICATION ET INTERPRÉTATION

1 Application de la loi
2 Exceptions
2.1 Dossier d'adoption
2.2 Accès aux documents
3 Organismes publics
4 Organismes gouvernementaux
5 Organismes municipaux
6 Organismes scolaires
7 Établissements de santé ou de services sociaux
8 Responsable de l'accès aux documents

CHAPITRE II ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

Section I Droit d'accès

9 Droit d'accès aux documents
10 Consultation
11 Gratuité
12 Exercice du droit d'accès
13 Modalités de consultation
14 Prohibition
15 Droit d'accès
16 Classement des documents
17 Personne responsable

Section II Restrictions au droit d'accès

§ 1 RENSEIGNEMENTS AYANT DES INCIDENCES SUR LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

18 Refus de communiquer un renseignement
19 Refus de communiquer un renseignement

§ 2 RENSEIGNEMENTS AYANT DES INCIDENCES SUR LES NÉGOCIATIONS ENTRE ORGANISMES PUBLICS

20 Refus de communiquer un renseignement

§ 3 RENSEIGNEMENTS AYANT DES INCIDENCES SUR L'ÉCONOMIE

21 Refus de communiquer un renseignement
22 Secret industriel
23 Secret industriel d'un tiers
24 Renseignement d'un tiers
25 Avis au tiers
26 Risque pour la santé ou sécurité d'une personne

I ANALYSE ET COMMENTAIRES

- [C]LAI2006-26:1 Généralités
- [C]LAI2006-26:2 Nature des renseignements visés
- [C]LAI2006-26:3 Application des autres restrictions
- [C]LAI2006-26:4 Connaître ou confirmer
- [C]LAI2006-26:5 Existence d'un risque immédiat pour la santé ou la sécurité d'une personne
- [C]LAI2006-26:6 Atteinte sérieuse ou irréparable au droit d'une personne à la qualité de l'environnement
- [C]LAI2006-26:7 Fardeau de preuve

II JURISPRUDENCE

- [R]LAI2006-26:8 Généralités

27 Mandat ou stratégie de négociation collective

§ 4 RENSEIGNEMENTS AYANT DES INCIDENCES SUR L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

28 Personne chargée de détecter ou réprimer le crime
29 Méthode ou arme servant au crime
29.1 Décision publique

§ 5 RENSEIGNEMENTS AYANT DES INCIDENCES SUR LES DÉCISIONS ADMINISTRATIVES OU POLITIQUES

30 Décision ou décret du Conseil exécutif
31 Opinion juridique
32 Analyse
33 Délai
34 Documents inaccessibles
35 Mémoires de délibérations
36 Texte législatif ou réglementaire
37 Avis ou recommandations d'un membre
38 Avis ou recommandation d'un organisme
39 Analyse
40 Épreuve d'évaluation des connaissances

§ 6 RENSEIGNEMENTS AYANT DES INCIDENCES SUR LA VÉRIFICATION

41 Incidences sur la vérification

Section III Procédure d'accès

42 Demande d'accès
43 Forme
44 Assistance
■ [C]LAI2006-44:1 Analyse et commentaires
■ [C]LAI2006-44:2 Jurisprudence
45 Révision
46 Avis de réception
47 Devoirs du responsable
48 Compétence d'un autre organisme
49 Avis au tiers
50 Refus
51 Écrit
52 Recours en révision
52.1 Conservation des documents

CHAPITRE III PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Section I Caractère confidentiel des renseignements nominatifs

53 Renseignements confidentiels
54 Renseignements nominatifs
55 Renseignement personnel
56 Nom d'une personne physique
57 Renseignements à caractère public
58 Signature sur un document
59 Consentement

59.1 Communication sans consentement
60 Renseignements aux fins d'une poursuite
60.1 Renseignements nécessaires
61 Corps de police
61.1 (Abrogé)
62 Accessibilité des renseignements nominatifs
63 (Abrogé)
Section II Collecte, conservation et utilisation de renseignements nominatifs
64 Demande prohibée
65 Identification préalable
66 Information préalable
67 Renseignement nominatif
67.1 Renseignement nominatif
67.2 Renseignement nominatif
67.3 Registre des communications
67.4 Accès au registre
68 Consentement non requis
68.1 Fichier de renseignements personnels
69 Confidentialité des renseignements
■ [C]LAI2006-69:1 Analyse et commentaires
70 Entrée en vigueur
Section III Établissement et gestion des fichiers

§ 1 FICHIER DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

71 Fichier de renseignements personnels
72 Conservation
73 Destruction
74 (Abrogé)
75 (Abrogé)
76 Fichier
77 Avis de changement
■ [C]LAI2006-77:1 Analyse et commentaires
78 Restrictions
79 Restrictions

§ 2 FICHIER CONFIDENTIEL

80 Fichier confidentiel
81 Décret
82 Avis préalable
Section IV Droits de la personne concernée par un renseignement nominatif

§ 1 DROIT D'ACCÈS

83 Droit à l'information
84 Communication d'un renseignement nominatif
84.1 Assistance d'un professionnel
85 Gratuité

§ 2 RESTRICTIONS AU DROIT D'ACCÈS

86 Refus de communiquer un renseignement
86.1 Refus avant décision finale sur un avis
87 Refus de communiquer un renseignement
87.1 Renseignement refusé
88 Consentement écrit
88.1 Renseignement

§ 3 DROIT DE RECTIFICATION

89 Rectification
89.1 Rectification d'un renseignement
90 Contestation
91 Enregistrement
92 Copie d'un renseignement modifié
93 Copie de documents ou de l'enregistrement

§ 4 PROCÉDURE D'ACCÈS OU DE RECTIFICATION

94 Demande de communication ou de rectification
95 Recevabilité
96 Assistance
■ [C]LAI2006-96:1 Analyse et commentaires
■ [C]LAI2006-96:2 Jurisprudence
97 Avis de réception
98 Diligence
99 (Abrogé)
100 Refus motivé
101 Avis de recours
102 Présomption
102.1 Conservation de renseignements

CHAPITRE IV COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION

Section I Constitution et organisation

103 Constitution
104 Composition
105 Mandat
106 Assermentation

107 Démission
108 Remplacement temporaire
109 Pouvoirs du président de l'Assemblée nationale
110 Administration de la Commission
111 Nomination
112 Conflit d'intérêts
113 Immunité
114 Recours prohibés
115 Siège
116 Authenticité
117 Exercice financier
118 Rapport d'activités
119 Dépôt à l'Assemblée nationale
119.1 Désignation de la commission
120 Renseignements au ministre
121 Vérification des livres
Section II Fonctions et pouvoirs
122 Fonction de la Commission
123 Fonctions
124 Pouvoirs
125 Consentement non requis
126 Demandes abusives
127 Enquête
128 Pouvoirs de la Commission
128.1 Pouvoirs de la Commission
128.2
129 Immunité
130 Demande d'information
130.1 Demande frivole
131 Règlements

I Analyse et Commentaires

■ [C]LAI2006-131:1 Généralités
■ [C]LAI2006-131:2 Présentation d'une demande de révision
■ [C]LAI2006-131:3 Médiation, rencontre préliminaire et audition des parties
■ [C]LAI2006-131:4 Audition à huis clos et *ex parte* de témoins
■ [C]LAI2006-131:5 Divulgation des documents en litige au procureur du demandeur

II Jurisprudence

■ [C]LAI2006-131:6 Généralités
132 Répertoire
■ [C]LAI2006-132:1 Analyse et Commentaires
133 Ordonnance de la Commission
134 Désignation de la commission

CHAPITRE V RÉVISION ET APPEL

Section I Révision

135 Révision
136 Tiers
137 Demande écrite
138 Assistance
139 Audition
140 Observations
141 Ordonnance
142 Conditions fixées par la Commission
143 Copie de la décision
144 Décision exécutoire
145 Sursis
146 Décision finale
146.1 Demande périmée

Section II Appel

147 Appel sur question de droit
148 Compétence
149 Contenu et dépôt de la requête
■ [C]LAI2006-149:1 Analyse et commentaires
■ [C]LAI2006-149:2 Jurisprudence
149.1 Effet du dépôt de la requête
■ [C]LAI2006-149.1:1 Analyse et commentaires
■ [C]LAI2006-149.1:2 Jurisprudence
150 Avis signifié
■ [C]LAI2006-150:1 Analyse et commentaires
■ [C]LAI2006-150:2 Jurisprudence
151 Transmission
■ [C]LAI2006-151:1 Analyse et commentaires
■ [C]LAI2006-151:2 Jurisprudence
152 Articles applicables à l'appel
153 Règles de pratique
154 Décision sans appel

CHAPITRE VI RÉGLEMENTATION

155 Règlements
156 Publication d'un projet de règlement
157 Entrée en vigueur

CHAPITRE VII SANCTIONS

Section I Dispositions pénales

158 Infraction et peine
159 Infraction et peine

159.1 Contrevenant
160 Infraction et peine
161 Infraction et peine
162 Infraction et peine
163 Exception
164 Poursuite pénale
165 (Abrogé)
Section II Dispositions particulières à certains recours
166 Demande à la Cour supérieure
167 Réparation du préjudice

CHAPITRE VIII DISPOSITIONS GÉNÉRALES

168 Loi prépondérante
169 Loi inconciliable
170 Effet continué
171 Droits sauvegardés
172 Entente entre organismes
173 Protecteur du citoyen et la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
174 Ministre responsable

CHAPITRE IX DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

175
176 Refus d'accès à un document
177 Fichier de renseignements personnels
178 Recommandations au gouvernement
179 Rapport sur la mise en œuvre de la loi
179.1 Désignation de la commission
180 Sommes requises
181 Calendrier de l'entrée en vigueur de la loi
182
183 (Omis)

ANNEXE A (art. 170) DISPOSITIONS LÉGISLATIVES QUI CONTINUENT D'AVOIR EFFET MALGRÉ L'ARTICLE 169

ANNEXE B (art. 106) SERMENT D'ALLÉGEANCE, D'HONNÊTETÉ PROFESSIONNELLE ET DE DISCRÉTION

Bibliographie

Table de la jurisprudence

Index